Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

interparfums

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Ouverture de l'Assemblée

Philippe Benacin
Président-Directeur Général

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Dispositions légales

Ingrid Bile
Responsable Corporate & Compliance

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

-

Ordre du jour

-

Philippe Santi
Directeur Général Délégué

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Sommaire

Philippe Benacin
Président-Directeur Général

Sommaire

- **Résultats 2019**
  Philippe Santi
- **Point d'activité par marque**
  Philippe Benacin
- **Décisions et conséquences / situation sanitaire**
  Philippe Benacin
- **Gouvernance & Rémunérations**
  Philippe Santi - Ingrid Bile

Sommaire

- **Présentation des résolutions extraordinaires**
  Natacha Finateu
- **Rapports des Commissaires aux comptes**
  Guillaume Wadoux (cabinet Mazars)
- **Questions & Réponses**
- **Vote des résolutions**
  Natacha Finateu - Ingrid Bile
- **Clôture de l'assemblée**

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Résultats 2019

Philippe Santi
Directeur Général Délégué

Faits marquants 2019

- **Un nouvelle croissance de l'activité**
  - chiffre d'affaires 484,3 M€ (+ 6,4 % à devises courantes)
- **Une performance remarquable des parfums Montblanc**
  - succès de la ligne *Montblanc Explorer* (+ de 40 M€)
  - bonne tenue de la ligne *Montblanc Legend*
- **Une nouvelle croissance des résultats**
  - résultat opérationnel : 73,1 M€ (+ 10,4 %)
  - résultat net : 50,6 M€ (+ 7,4%)
- **Signature du contrat de licence Kate Spade**
  - Groupe Tapestry (Coach)

Lancements année 2019

Février
Montblanc Explorer

Février
Jimmy Choo Floral

Février
Mademoiselle Rochas Couture

Mars
Van Cleef & Arpels
Collection Extraordinaire Rêve d'Ylang

Avril
Coach Floral Blush

Lancements année 2019

Mai
Karl Lagerfeld Les Parfums Matières

Mai
Lanvin *A Girl in Capri*

Juillet
Boucheron La Collection Santal de Kandy

Juillet
Van Cleef & Arpels
Collection Extraordinaire Santal Blanc

Septembre
Jimmy Choo Urban Hero

Novembre
Byzance Rochas

Activité 2019 (en M€ et en %)

Chiffre d'affaires

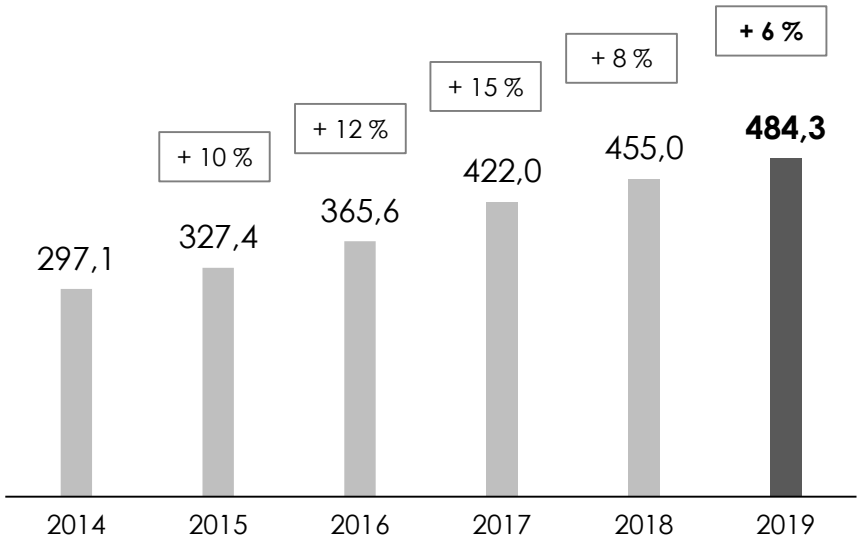

Une croissance totale de +60 % sur 5 ans

Une croissance supérieure à celle du marché de la parfumerie

Une croissance supérieure à celle des concurrents

Répartition 2019 par marque

- Montblanc : 29 %
- Jimmy Choo : 21 %
- Coach : 18 %
- Lanvin : 11 %
- Rochas : 7 %
- Boucheron : 4 %
- Van Cleef & Arpels : 3 %
- Karl Lagerfeld : 3 %
- Autres marques : 4 %

Activité 2019 par zone

- **L'Amérique du Nord a poursuivi sa progression (+ 8 %)**
  - Etats-Unis + 8,6 % / Marché + 2,6 %
- **Résistance de l'Amérique du Sud dans un contexte économique perturbé**
- **Bonne performance au Moyen-Orient (+ 19 %)**
  - Montblanc & Coach
- **Nouvelle croissance en Europe de l'Ouest**
  - progression de 4 % hors modification de la structure de distribution en Italie
- **Bonne performance en France (+ 5 %) dans un marché en léger repli (- 1 %)**
  - succès de la ligne *Montblanc Explorer*

Répartition par zone 2019

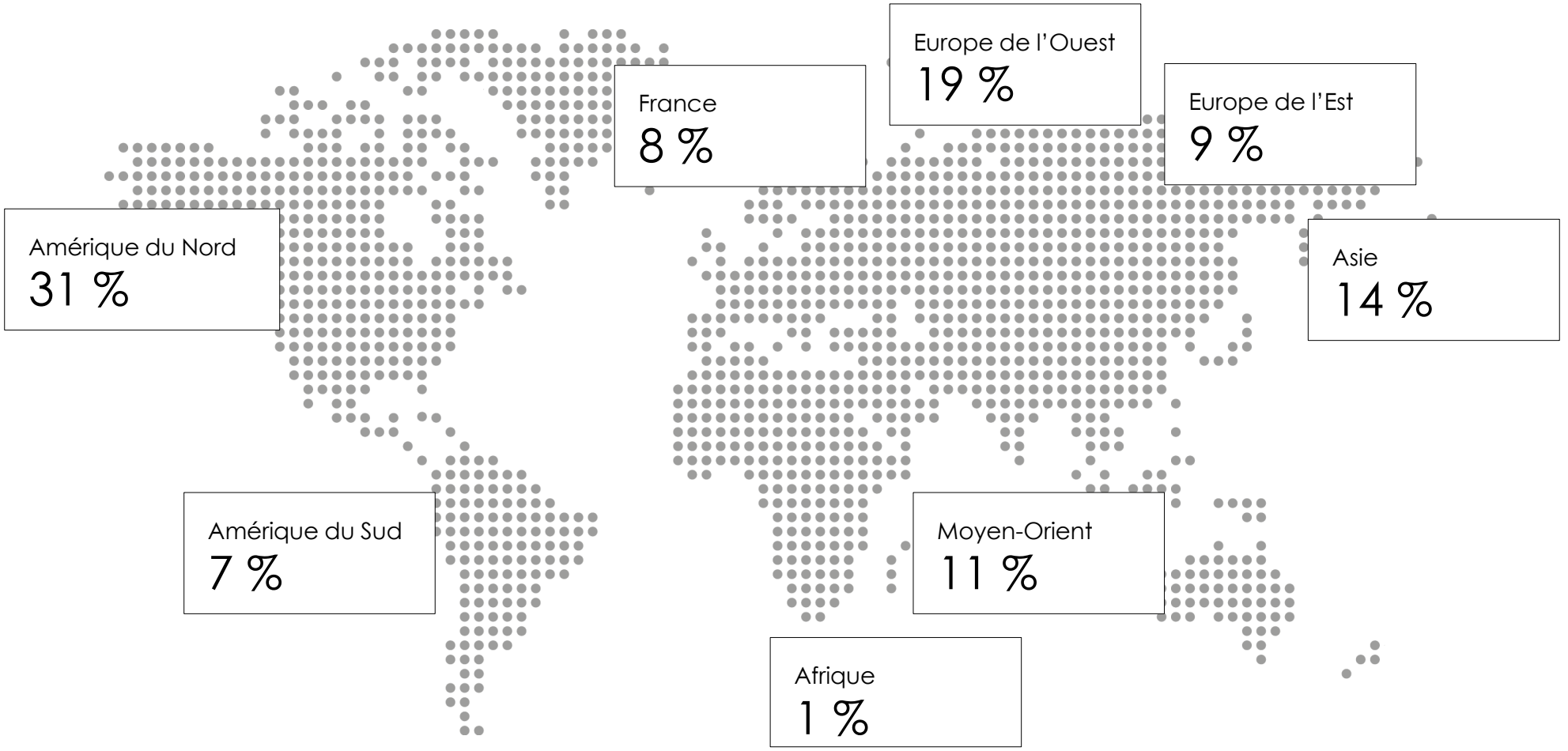

Résultats 2019 (en M€)

Résultat opérationnel

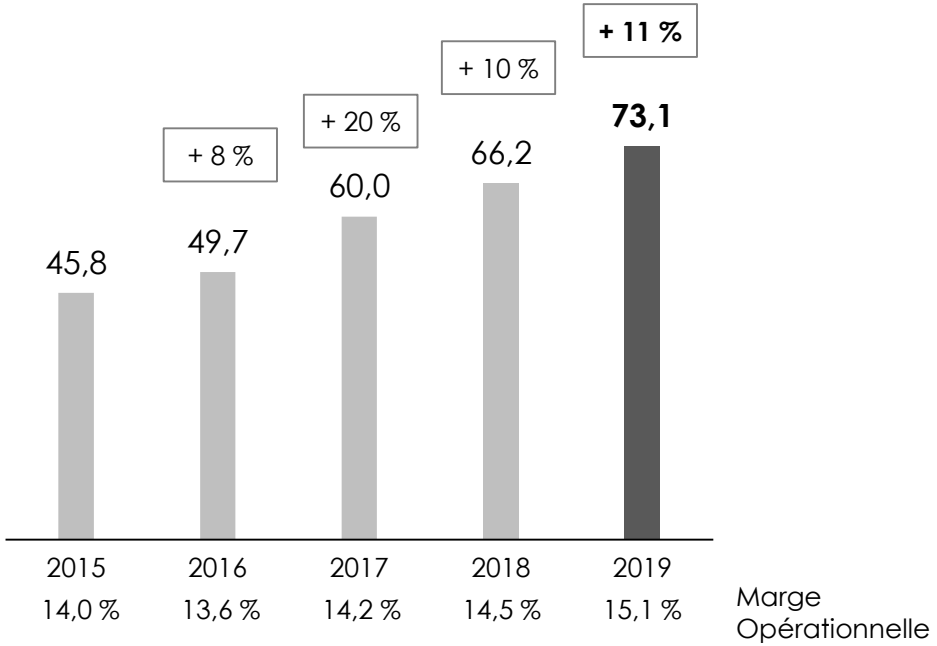

Résultat opérationnel en hausse
+ 160 % sur 4 ans

Résultat net

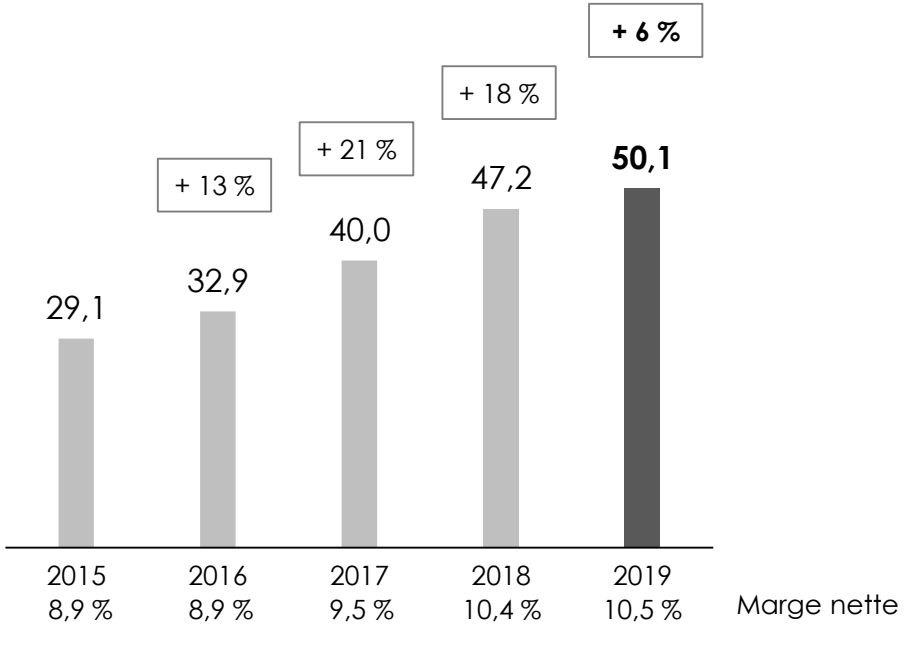

Résultat net en hausse
+ 170 % sur 4 ans

Bilan 2019 - Actif

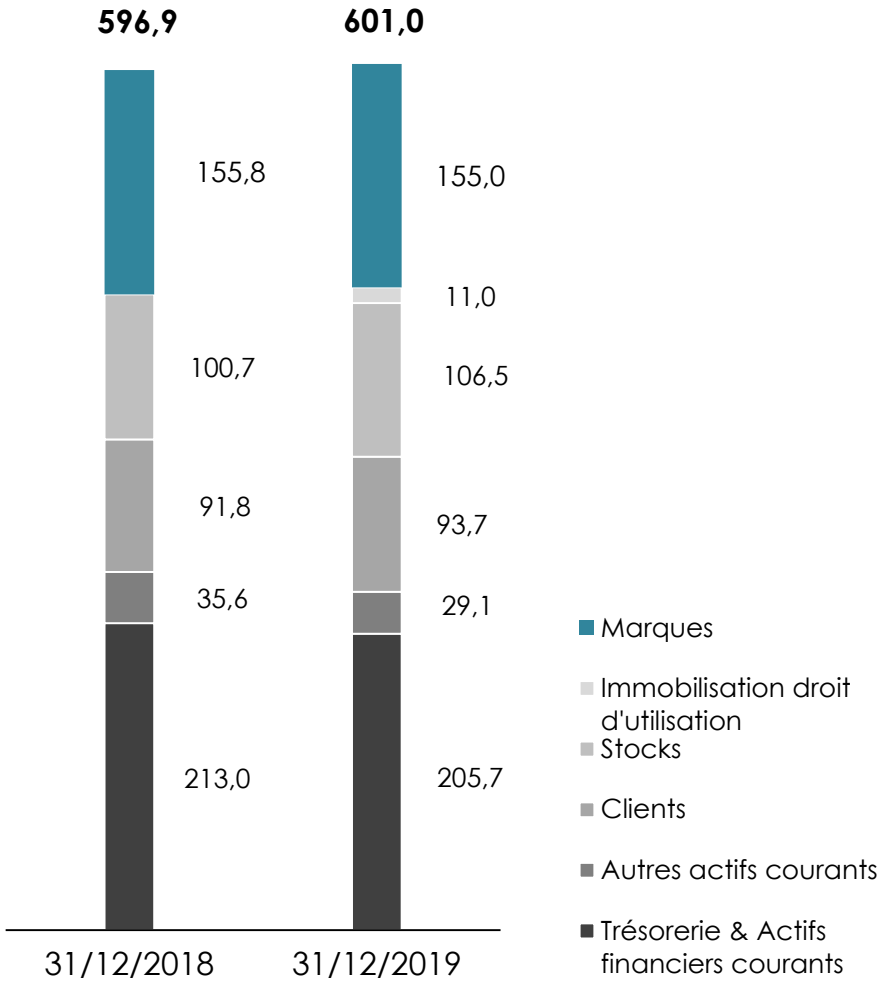

- **Stabilité des actifs de marques**
  - Lanvin
  - Rochas (parfums & mode)
- **Stocks**
  - une augmentation en ligne avec la croissance
  - toujours volontairement élevés compte tenu des délais d'approvisionnement
- **Clients**
  - un poste maîtrisé, couvert par une assurance client
  - 70 jours de chiffre d'affaires en moyenne

Bilan 2019 - Passif

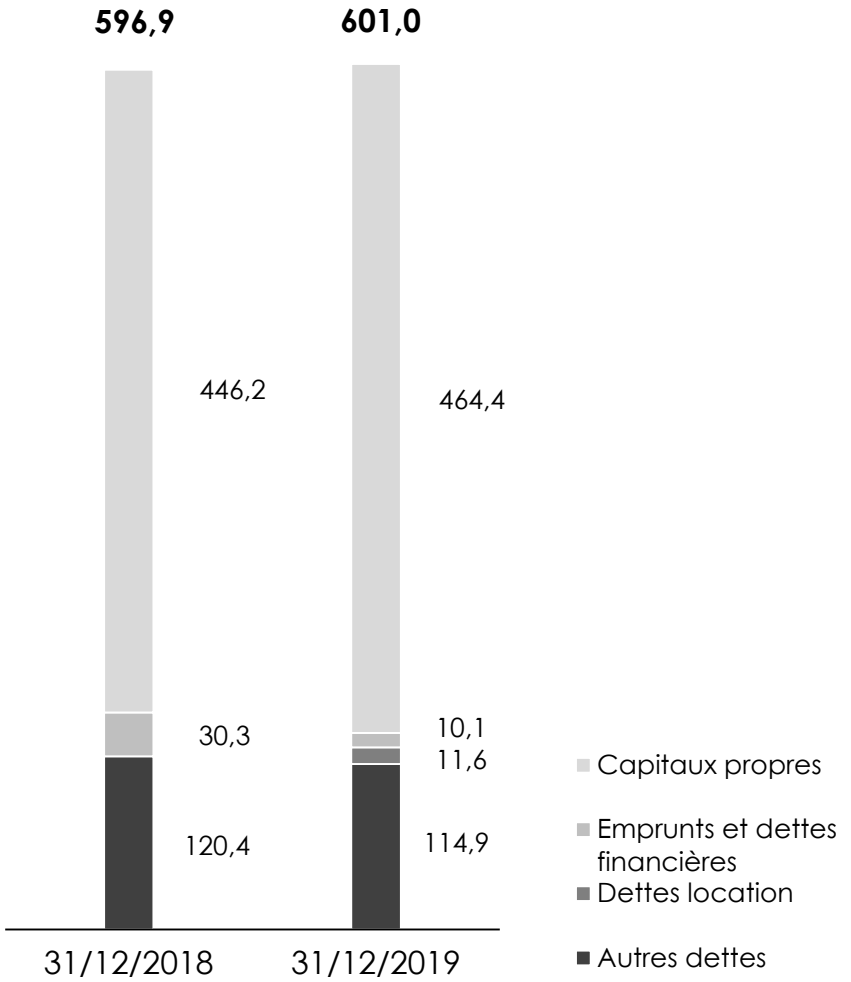

- **Poursuite du remboursement du prêt Rochas contracté en 2015**
  - 20 millions d'euros sur l'année
  - prêt intégralement remboursé au 30 juin 2020
- **Paiement du dividende au titre de l'exercice 2018**
  - 30 millions d'euros en mai 2019
- **La trésorerie nette dépasse 195 millions d'euros au 31 décembre 2019**
  - en hausse de 13 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018

Dividende et attribution gratuite d'actions

- **Dividende 2019**
  - suppression du dividende initialement prévu pour préserver la trésorerie
  - un dividende exceptionnel à l'automne n'est pas exclu
- **Attribution gratuite 2020**
  - maintien de la traditionnelle attribution gratuite annuelle d'actions
  - 1 action nouvelle pour 20 actions détenues
  - réalisable à l'automne

Agenda de publication

- **Chiffre d'affaires 1er semestre 2020**

  23 juillet 2020 (avant ouverture de la Bourse de Paris)

- **Résultats semestriels 2020**

  8 septembre 2020 (avant ouverture de la Bourse de Paris)

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Point d'activité par marque

Philippe Benacin
Président-Directeur Général

MONT BLANC

Évolution des ventes (en M€)

Montblanc : 2020 et après

- **2020**
  - lancement de la ligne *Montblanc Signature* (féminin)
  - lancement de la ligne *Montblanc Legend* Eau de parfum (masculin)
- **2021**
  - une déclinaison de la ligne *Montblanc Explorer* lancée début 2019
  - divers initiatives tactiques (coffrets, PLV, miniature sets,…)
- **Perspectives & objectifs**
  - une nouvelle ligne masculine en 2023
  - conforter les positions de la ligne *Montblanc Legend*

MONT BLANC
Signature
THE NEW FEMININE FRAGRANCE
MONTBLANC
9AM AT THE CAFÉ DE FLORE
DIANE DUCRET, WRITER.

MONT BLANC
Signature
THE NEW FEMININE FRAGRANCE
MONTBLANC
PARIS
9AM AT THE CAFÉ DE FLORE

MONT
BLANC
LEGEND
MONTBLANC
LA NOUVELLE EAU DE PARFUM

JIMMY CHOO

Évolution des ventes (en M€)

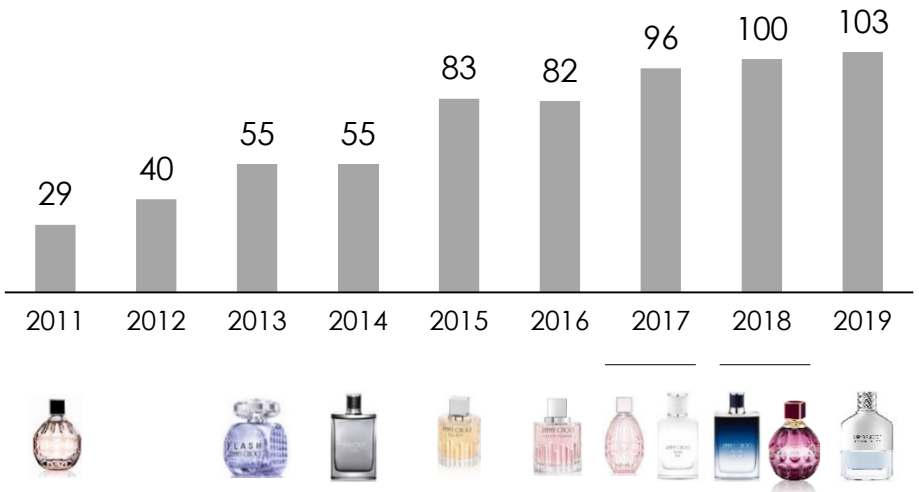

Jimmy Choo : 2020 et après

- **2020**
  - poursuite du lancement de la ligne masculine *Jimmy Choo Urban Hero*
  - lancement de la ligne de maquillage dans quelques points de vente
- **2021**
  - lancement d'une nouvelle ligne féminine (initialement prévue en 2020)
  - une déclinaison de la ligne *Jimmy Choo Urban Hero*
- **Perspectives & objectifs**
  - retrouver les niveaux d'activité de 2019

COACH
NEW YORK

Évolution des ventes (en M€)

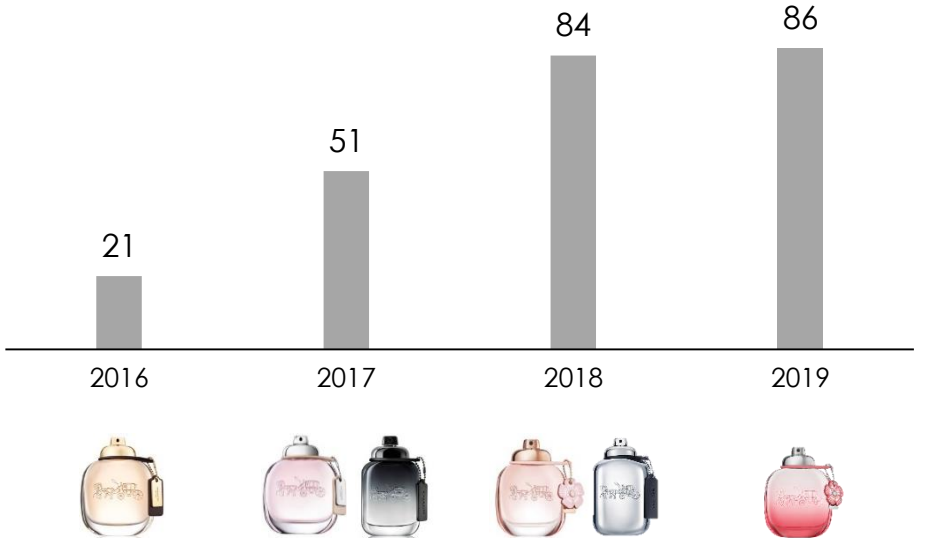

Coach : 2020 et après

- **2020**
  - lancement (réussi) de la ligne féminine *Coach Dreams* en tout début d'année, seconde initiative sous la marque
  - lancement de la ligne masculine *Coach Man Blue*
- **2021**
  - une déclinaison de la ligne *Coach Dreams*
  - préparation d'un duo pour 2022
  - développement du marché européen
- **Perspectives & objectifs**
  - renforcer la position en Asie

Live Your
DREAMS
COACH
NEW YORK
The New Fragrance
COACH DREAMS Live Yours

LANVIN
PARFUMS

Évolution des ventes (en M€)

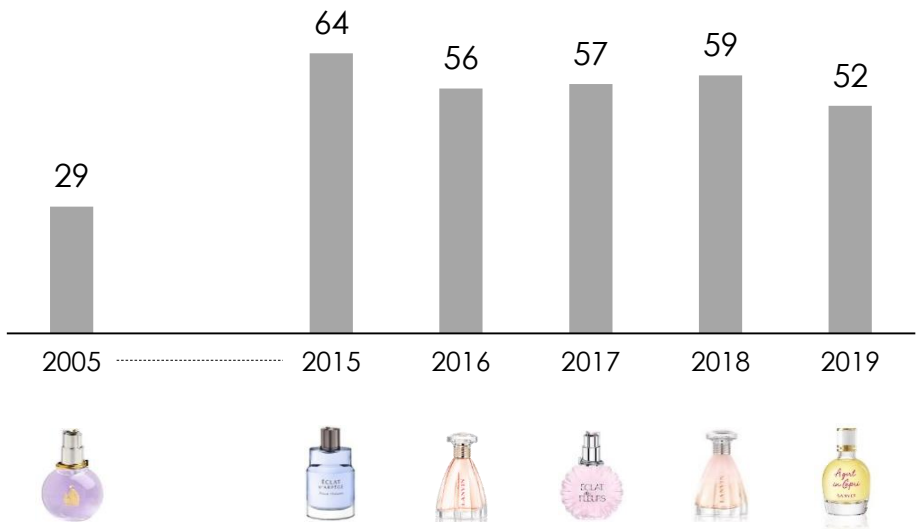

Lanvin : 2020 et après

- **2020**
  - une déclinaison de la ligne féminine *Eclat d'Arpège*
  - un focus sur la Russie et l'Asie
- **2021**
  - une nouvelle ligne féminine au second semestre
- **Perspectives & objectifs**
  - conforter l'activité autour de 50 M€ de chiffre d'affaires

ROCHAS
PARIS

Évolution des ventes (en M€)

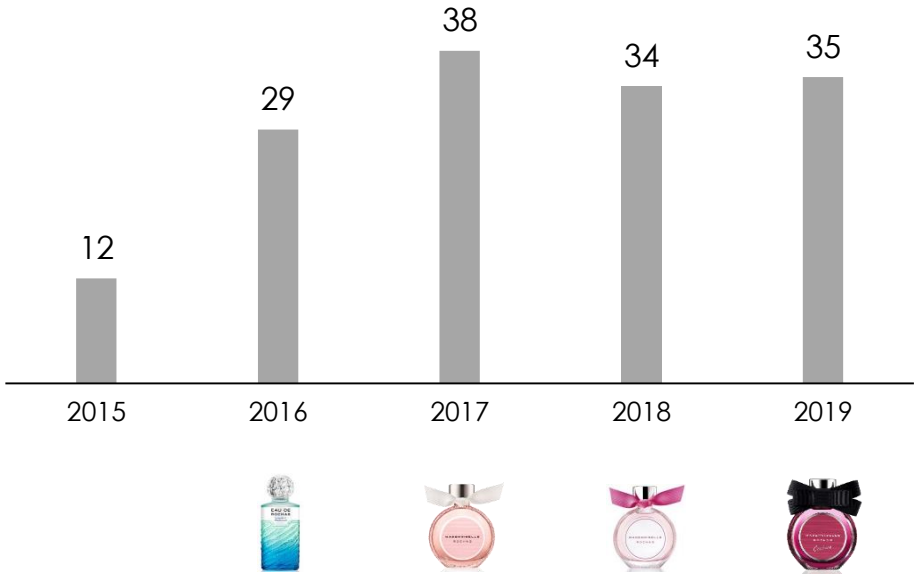

Rochas : 2020 et après

- **2020**
  - lancement de la ligne féminine *Byzance*
  - lancement de la ligne masculine *Rochas L'Homme*
- **2021**
  - une nouvelle ligne féminine
    . au concept original
    . sur le thème du développement durable avec un produit éco-responsable
    . orientée vers la génération Z
- **Perspectives & objectifs**
  - atteindre le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires
  - élargir la notoriété en Asie

BYZANCE

ROCHAS
PARIS

ROCHAS
PARIS
L'HOMME
ROCHAS
MADEMOISELLE
ROCHAS
POUR LUI
POUR ELLE

BOUCHERON
PARIS

- **2020 & 2021**
  - lancement de nouveaux jus dans la collection
  - Lancement de la ligne *Serpent Bohème*
- **Perspectives**
  - poursuivre le développement de la ligne de parfums d'exception

COMMUNICATION

Van Cleef & Arpels

- **2020 & 2021**
  - lancement de nouveaux jus dans la *Collection Extraordinaire*
- **Perspectives**
  - poursuivre le développement constant de la Collection

KARL LAGERFELD

- **2020 & 2021**
  - lancement de nouveaux duos
- **Perspectives**
  - conforter l'activité autour de 15 M€ de chiffre d'affaires

kate spade
NEW YORK

- **Une première ligne féminine au printemps 2021**

Moncler

- **2020 : Signature du contrat de licence**
  - une marque de luxe iconique
  - un contrat de 6 ans ½ assorti d'une option de 5 ans supplémentaires
  - création, production et distribution de parfums et produits dérivés

- **2020 -> 2022**
  - développement d'une première ligne de parfums
  - lancement prévu au 1er trimestre 2022

- **Objectifs**
  - prendre une position forte et incontournable dans la parfumerie sélective

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

•

Crise sanitaire
Mesures prises
Conséquences

•

Philippe Benacin
Président-Directeur Général

Crise sanitaire : Mesures prises & Conséquences

- **En janvier / février**
  - communication des recommandations du Ministère de la Santé et du Travail aux salariés
  - adaptation des conditions de travail des salariés
    . limitation des réunions
    . gestes barrières
    . gel hydro alcoolique
  - limitation puis suspension des déplacements professionnels

- **En mars / avril / mai**
  - une équipe limitée de 8 à 10 personnes au siège social
  - mise en place du travail à distance
  - clôture des comptes du 1er trimestre 2020 et révisions budgétaires
  - adaptation des plans médias 2020

Crise sanitaire : Mesures prises & Conséquences

- **En mars / avril / mai**
  - adaptation des plans de lancements 2020/2021
  - adaptation du plan de production 2020
  - focus sur la trésorerie (encaissements & décaissements)
  - 12 000 parfums offerts à nos soignants en France,
  - de nombreux dons de produits aux Etats Unis et Asie

- **En mai / juin**
  - adaptation des conditions de travail au retour progressif des salariés
  - reprise progressive des opérations

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Gouvernance & rémunérations

Philippe Santi
Directeur Général Délégué
Ingrid Bile
Responsable Corporate

Gouvernance (rappel)

Conseil d'administration & Comité d'audit

- **Conseil d'administration**
  - 10 membres
  - 4 femmes (40 %)
  - 4 administrateurs indépendants (40 %)
  - 6 réunions en 2019 avec un taux de participation de 88 % (83 % en 2018)

- **Comité d'audit**
  - 4 membres
  - 2 femmes (50 %)
  - 3 membres indépendants (75 %)
  - 4 réunions en 2019 avec un taux de participation de 100 % (100 % en 2018)

- **Renouvellement du mandat d'administratrice de Dominique Cyrot pour une durée de 5 ans (Brochure de convocation page 24 et 25 et URD Partie 3 chapitre 1.2.4)**

Politique de rémunération des membres du Conseil (2020)

6e résolution - Brochure de convocation p32 - URD Partie 3 chapitre 3.2.1.

- **Rémunération**
  - réservée aux administrateurs non exécutifs
  - liée à l'assiduité / séances du Conseil d'administration
  - liée à l'assiduité / séances du Comité d'audit

- **Enveloppe annuelle votée par Assemblée Générale du 27 avril 2018 : 200 000 €**
- **Montant total attribué en 2019 : 146 000 €**
- **Autre rémunération : aucune**

Rémunération du Président-Directeur Général (2019)

9e résolution - Brochure de convocation page 37 – URD Partie 3 chapitre 3.2.3

(€)	2018	2019
Rémunération fixe	444 000	**456 000**
Rémunération variable annuelle attribué au titre de l'exercice (1)	145 000	**123 000** (2)
Rémunération exceptionnelle	-	**-**
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	-	**-**
Avantages en nature (véhicule)	10 800	**10 800**
Total	599 800	**589 800**
Actions de performance Interparfums	4 000	**-**

(1) assise
- pour 60 % sur les performances financières de la société
- pour 40 % sur les performances qualitatives

(2) montant à verser après approbation de la présente Assemblée

Politique de rémunération du PDG (2020)

7e résolution - Brochure de convocation pages 31 et 32 - URD Partie 3 chapitre 3.2.1.

- **Partie fixe de la rémunération annuelle**
  - inchangée par rapport à l'an passé
  - versée par mensualités

- **Partie variable de la rémunération annuelle**
  - critères inchangés par rapport à l'an passé, quantitatifs (pour 60 %), basés sur des objectifs de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel et qualitatifs (pour 40 %), en lien avec la stratégie de croissance de la société
  - elle peut atteindre 60 % de la rémunération totale
  - seuil minimum d'atteinte des critères 80 % et seuil maximum 125 %

Politique de rémunération du PDG (2020)

7e résolution - Brochure de convocation pages 31 et 32 - URD Partie 3 chapitre 3.2.1.

- **Avantages en nature**
  - mise à disposition d'un véhicule de fonction

- **Attributions gratuites d'actions de performance**
  - attribution possible en 2020 dans le cadre des autorisations données au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2019, valable jusqu'en juin 2022
  - soumises à des conditions de performance et de conservation en relation avec la durée de l'exercice du mandat social

- **Aucune rémunération allouée au titre du mandat d'administrateur**

Approbation des informations / article L.225-37-3 du Code de Commerce

8e résolution - Brochure de convocation pages 33 à 36 - URD Partie 3 chapitre 3.2.2.

- **Rémunérations et engagements de toute nature correspondant à des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social exécutif**
- **Rémunérations versées et attribuées aux mandataires sociaux non exécutifs**
- **Ratios d'équité (dont évolution)**

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

-

Présentation des résolutions extraordinaires

-

Natacha Finateu
Directrice Juridique

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **11e résolution**

  Autorisation en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions

  - durée de l'autorisation : 24 mois
  - dans la limite de 10 % du capital social

- **12e résolution**

  Délégation de compétence pour augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières
  - donnée pour une durée de 26 mois
  - montant nominal maximum des actions ordinaires : 30 M€
  - montant nominal maximum des titres de créance : 100 M€

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **13e résolution**

  Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre
  - donnée pour une durée de 26 mois
  - montant nominal maximum des actions ordinaires : 9 M€ (imputation sur le plafond de la 19ème résolution)
  - montant nominal maximum des titres de créance : 50 M€ (plafond indépendant)

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **14e résolution**

  Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé

  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre
  - donnée pour une durée de 26 mois
  - montant nominal maximum des actions ordinaires: 9 M€ + 20 % du capital par an (imputation sur le plafond de la 19ème résolution)
  - montant nominal maximum des titres de créance : 15 M€ (plafond indépendant)

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **15e résolution**

  Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10 % du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'assemblée

  - 13ème (offre au public) et 14ème (placement privé) résolutions
  - prix d'émission ne pouvant être inférieur :
    . soit au cours moyen pondéré de l'action le jour précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminué d'une décote maximale de 20 %
    . soit à la moyenne de 5 cours consécutifs cotés de l'action choisis parmi les 30 dernières séances de bourse précédentes la fixation du prix d'émission éventuellement diminué d'une décote maximale de 20 %

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **16e résolution**

  Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

  - 12ème (maintien du DPS), 13ème (suppression du DPS par offre au public) et 14ème (suppression du DPS par placement privé) résolutions
  - le nombre de titres à émettre peut être augmenté dans les conditions légales et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée

- **17e résolution**

  Délégation en matière d'augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature

  - émission d'actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires
  - limite : 10 % du capital au jour de l'AG
  - imputation sur le plafond prévu à la 19ème résolution (plafond global)
  - durée : 26 mois

Présentation des résolutions extraordinaires

Délégations et autorisations financières accordées au Conseil d'Administration / Pouvoirs
(détaillées dans la Brochure de convocation page 25 à 30)

- **18e résolution**

  Délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise

  - émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
  - montant nominal maximum : 2 % du capital au jour de la décision d'attribution
  - imputation sur le plafond prévu à la 19ème résolution
  - durée : 26 mois

- **19e résolution**

  Limitation globale des plafonds des délégations

  - limite fixée à 10% du capital au jour de l'émission
  - émissions en vertu des 13ème (suppression du DPS par offre au public), 14ème (suppression du DPS par placement privé), 17ème (apports en nature), 18ème (PEE)

Présentation des résolutions extraordinaires

- **Résolutions 20 à 24 : Modifications statutaires et mise en harmonie des statuts**

  Mise en harmonie avec la loi du 22 mai 2019 dite loi PACTE et la loi du 19 juillet 2019 de simplification de clarification et d'actualisation du droit des sociétés

- **Résolution 25**

  Pouvoirs pour les formalités

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

Rapports des Commissaires aux Comptes

Guillaume Wadoux
Cabinet Mazars

Rapports des commissaires aux comptes

- **Assemblée Générale à titre ordinaire**
  - rapport sur les comptes consolidés (pages 128 à 130)
  - rapport sur les comptes annuels (pages 131 à 133)
  - rapport spécial sur les conventions réglementées (page 134)

- **Assemblée Générale à titre extraordinaire**
  - rapports spéciaux relatifs aux opérations sur le capital

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes consolidés

- **Opinion sur les comptes consolidés**
  - Nous certifions que les comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

- **Justification de nos appréciations – Points clés de l'audit**
  - Conformément aux dispositions règlementaires, figurent dans notre rapport les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Ces appréciations ont porté sur l'évaluation des marques et autres immobilisations incorporelles.

- **Rapport de gestion du groupe**
  - Pas d'observation particulière de notre part.

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes annuels

- **Opinion sur les comptes annuels**
  - Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

- **Justification de nos appréciations – Points clés de l'audit**
  - Conformément aux dispositions règlementaires, figurent dans notre rapport les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Ces appréciations ont porté sur l'évaluation des immobilisations incorporelles.

- **Rapport de gestion du conseil d'administration, rapport sur le gouvernement d'entreprise et autres documents adressés aux actionnaires**
  - Pas d'observation particulière de notre part.

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport spécial sur les conventions réglementées

- **Conventions nouvelles**
  - Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

- **Conventions antérieures**
  - Il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rapports des commissaires aux comptes

Rapports spéciaux relatifs aux opérations sur le capital

- **Rapport sur la réduction de capital – 11ème résolution**
  - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.
- **Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription – 12ème => 19ème résolutions**
  - Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part une observation au titre de la 15ème résolution, précisant que ce rapport ne comporte pas la justification des modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans la limite de 10% du capital social par an. En conséquence nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de détermination de ce prix d'émission.
  - Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.
- **Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan épargne d'entreprise ou de groupe de la société ou des entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées – 18ème résolution**
  - Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre.
  - Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

•

Résultat des votes

•

Natacha Finateu
Directrice Juridique
Ingrid Bile
Responsable Corporate

ORDINAIRES	RESOLUTIONS	ADOPTEE
1ère	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	**99,99 %**
2ème	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	**99,98 %**
3ème	Affectation du résultat de l'exercice	**99,96 %**
4ème	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	**99,98 %**
5ème	Renouvellement de Madame Dominique CYROT, en qualité d'administratrice	**94,74 %**
6ème	Approbation de la politique de rémunération des Membres du Conseil d'Administration	**99,48 %**

ORDINAIRES	RESOLUTIONS	ADOPTEE
7ème	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social	**93,41%**
8ème	Approbation des informations visées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce	**98,86 %**
9ème	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe BENACIN, Président Directeur Général	**94,04 %**
10ème	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	**95,70%**

EXTRA ORDINAIRES	RESOLUTIONS	ADOPTEE
11ème	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	**99,87 %**
12ème	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription	**95,83 %**
13ème	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public	**95,66 %**
14ème	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	**95,47 %**

EXTRA ORDINAIRES	RESOLUTIONS	ADOPTEE
15ème	Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée	**95,36 %**
16ème	Autorisation d'augmenter le montant des émissions	**95,82 %**
17ème	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature	**95,83 %**
18ème	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	**99,49 %**
19ème	Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 13ème, 14ème, 17ème et 18ème résolutions de la présente Assemblée	**99,97 %**

EXTRA ORDINAIRES	RESOLUTIONS	ADOPTEE
20ème	Modification de l'article 14 des statuts en vue de prévoir la consultation écrite des administrateurs	**99,98 %**
21ème	Modification de l'article 14 des statuts concernant le recours aux moyens de visioconférence ou de télécommunication	**99,98 %**
22ème	Modification de l'article 16 des statuts concernant les modalités d'exercice de la Direction Générale	**99,98 %**
23ème	Mise en harmonie des statuts	**99,97 %**
24ème	Références textuelles applicables en cas de changement de codification	**96,56 %**
25ème	Pouvoirs pour les formalités	**99,98 %**

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

•

Clôture de l'assemblée

•

Philippe Benacin
Président-Directeur Général

Assemblée générale 2020

Paris, 24 juin 2020

interparfums